



Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce document vous fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. En raison de la pandémie à la Covid-19, je le dépose avec quelques semaines de retard. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le Conseil municipal.

Rapport du maire

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2019

Faits saillants du rapport financier

Le rapport financier pour l'exercice budgétaire se terminant le 31 décembre 2019 nous indique, au niveau des résultats, des revenus de fonctionnement de 2 311 797 \$ et des charges de 2 094 631 \$ pour un excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 217 166 \$. Les éléments de conciliation à des fins fiscales, notamment l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et les affectations aux activités d'investissement nous laisse un excédent de fonctionnement (surplus de l'exercice) de 276 635 \$. Un montant de 298 210 \$ a été affecté au budget 2020 laissant un surplus accumulé non affecté de 194 848 \$ pour des projets futurs. Le surplus affecté égout/aqueduc totalise 177 103 \$ dont une part est prévue pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable en 2022.

De plus, la Municipalité possède un fonds de roulement de 150 000 \$ dont un montant de 70 000 \$ est engagé au 31 décembre 2019 pour divers projets d'investissement antérieurs.

L'endettement total net à long terme se situe à 1 114 457 \$ soit une augmentation de 891 471 \$ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement due au financement des travaux de la station d'épuration qui inclut un montant de 503 344 \$ emprunté pour le gouvernement provincial (subvention) et remboursé à la Municipalité, capital et intérêt, à chaque année. L'augmentation réelle de l'endettement de la Municipalité est de 388 127 \$.

Rapport du vérificateur

Le rapport du vérificateur externe annonce que les états financiers de la Municipalité donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Plusieurs projets ont été réalisés et plusieurs restent à venir, toujours dans le but d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du Conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes, chers citoyens, à vous exprimer en assistant aux séances du Conseil municipal lorsqu'il sera possible de les tenir en salle ou de nous faire parvenir vos messages par courriel à info@sainte-angele-de-monnoir.ca.

Denis Paquin, maire